



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Lempdes, le 11/06/2024

Dossier suivi par : Simon PARPINELLI

Gestionnaire agréments/Service régional de l'alimentation

Tél. : 04 73 42 14 70

AGC 63 HORIZON

11 RUE DU BOIS JOLI

63800 - COURNON D'AUVERGNE

Courriel :

agrementphytosanitaire.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Réf. : LE/2024/721

Objet : Agrément phytosanitaire

AGRÉMENT

RELATIF À LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET AU CONSEIL À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Vu les articles L.254-1, L.254-2, R.254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-354 du 30 janvier 2023 portant délégation de signature à M Bruno FERREIRA, directeur régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Vu l'arrêté DRAAF n°2024/02-29 du 09 février 2024 relatif à la subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF – compétence d'administration générale

L'organisme	AGC 63 HORIZON
domicilié à	11 RUE DU BOIS JOLI 63800 - COURNON D'AUVERGNE

est agréé sous le numéro d'immatriculation : 6300037

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels NON
- d'application en prestation de service : hors traitement de semence NON
- de conseil stratégique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques OUI

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

SITE	CP – VILLE	N° SIRET
AGC 63 HORIZON	11 RUE DU BOIS JOLI 63800 - COURNON D'AUVERGNE	342 933 199 00032

Pour le directeur et par délégation,
le chef du pôle qualité et protection des
végétaux



Arnaud LABESUE